

**Mairie de VAUXRENARD (Rhône)**  
Arrondissement de Villefranche sur Saône

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

|   |   |
|---|---|
| <b>Nombre de conseillers en exercice : 9</b><br><b>Présents : 7</b><br><b>Votants : 7</b>   | <b>Date de la séance : 17 juillet 2023</b><br><br><b>Date de la convocation : 12 juillet 2023</b> |
| <b>Présents :</b> MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - FOREST Daniel - POURREYRON Cyril - Mmes PRELE Chrystel - ROCHER Rollande - SAVOYE Marc<br><b>Absents excusés :</b> MM. GULGILMINOTTI Morgan - TRICHARD Pascal |   |

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

### Objet : Devis location copieurs école et mairie

M. le Maire présente les devis de 2 prestataires pour reprendre le contrat de location des copieurs arrivant à échéance au mois de mars 2024. Les deux devis sont équivalents, le premier est proposé par la société ATOME (actuel prestataire de la mairie) et le deuxième par la société XEFI (actuel prestataire informatique de la mairie). M. le Maire propose de retenir la société XEFI pour avoir une continuité par rapport au service informatique et un seul interlocuteur.

Le devis s'élève à 246.06 € TTC / mois soit 2952.72 €/an. Le contrat est signé pour une durée de 5 ans. Dans le contrat est compris la location du copieur et un forfait pour les copies noir et blancs (3000/mois) et couleurs (1400/mois). Si le nombre de copie n'est pas dépassé, le coût de la location ne changera pas.

### Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide

- D'autoriser M. le maire à signer le contrat de location des copieurs d'un montant de 246.06 € TTC / mois auprès de la société XEFI.

Le Maire,  
Sixte DENUELLE

